



Lycée V. Duruy
Mont de Marsan

REUNION DU CESC

DU JEUDI 6 JUIN 2013

Objet :

- Rendre compte des actions ayant eu lieu au cours de l'année scolaire 2012 /2013
- Etudier l'opportunité de leur reconduction

1 - TABLEAU DE PRESENCE

NOM	PRENOM	FONCTION
PEILLON	Patrick	Proviseur adjoint
BEZELGA	Mireille	CPE
BRUN	Laurence	Infirmière
FRANCEZ	M Claire	CPE
FRUCHART	Bertrand	Professeur documentaliste
ARTERO	Anne	Enseignante
GUITOU	Léna	Elève 1S1
BALLARIN	Nelly	Elève 1S1

M Peillon conduit la réunion en reprenant l'ensemble des actions conduites au cours de l'année et énoncées dans le document « Programme d'activités annuel » joint au compte rendu.

Les actions conduites sont détaillées et chacun s'exprime à leur sujet.

Sensibilisation aux risques auditifs : « Yes ouie can » 23 novembre 2013.

Aucune observation ; les membres présents confirment la qualité du spectacle et la bonne adhésion des élèves.

Action Gestion du stress : Mme Fajolle. Sophrologue (mars / avril / mai)

En direction des élèves de Terminale dans la perspective du Bac.

Mme Bezelga indique que Mme Fajolle fût très satisfaite de la qualité du travail réalisé cette année malgré la taille réduite du groupe. La période est également bien adaptée, les élèves apprécient le positionnement assez proche du bac.

Education à la sexualité : Elèves de 2^{nde} (du 20 déc au 6 février)

Nous nous félicitons à nouveau de l'appui que nous offre le conseil général des landes pour cette action avec le concours du centre médico social. M Brun regrette un peu l'aspect trop ponctuel de l'action. Elle propose de mettre en place un suivi thématique à hauteur par exemple de 2 séances dans l'année sur des questions peut être plus précises ; Ceci demande de trouver un créneau horaire (ce pourrait être la plage des enseignements d'exploration), des thèmes et des intervenants.

M Peillon propose de poursuivre la réflexion en septembre.

Prévention des conduites addictives : (7, 14, 21 janvier)

Aucune observation quant aux séances d'une heure animées pour les classes de 2^{nde} en janvier.

Mme Brun rappelle la permanence de Mme Bonnefous qui sera reconduite l'an prochain 2h quinzaine. Ceci permet d'orienter les élèves repérés comme ayant des problèmes de consommation vers un professionnel de façon discrète et simple pour eux.

Prévention des IST (infections sexuellement transmissibles): Mme St Martin du 21 nov au 14 dec : Elèves de 1°.

Aucune observation

Action Sécurité Routière : Elèves de 1°. 15 et 16 octobre

Aucune observation

Action Sécurité Routière : Convention avec l'ALPCD

Mme Bezelga rappelle que cette action ne concerne que des élèves aux revenus très modestes.

Les usages de l'internet et du téléphone mobile : 11 et 12 février

Pour le 2^{nde} année consécutive les retours élèves ne font pas apparaître une adhésion très nette. Il est donc décidé de ne pas reconduire cette action et de consacrer les subsides ainsi épargnés à l'action « Yes ouie can ».

Action Formation Premiers Secours PSC1

M Peillon indique qu'il est en contact avec la Croix Rouge (M Colling) qui doit fournir une réponse dans la semaine quant à la possibilité pour cette association d'encadrer une formation fin juin dans les mêmes conditions qu'en 2011. Compte tenu du calendrier il faudrait être assez réactif dans la semaine du 10 juin si la formation apparaissait possible.

Formation des délégués élèves de 2^{nde}.

Mme Bezelga rappelle que pour des raisons d'économie la formation se déroule sur un jour. Elle a été de bonne qualité et il demeure selon elle important de faire appel à une structure de formation.

Points divers.

Mme Artero souligne que selon elle le bruit est un problème dans cet établissement (les avions, le souffleur pour les feuilles mortes et surtout les élèves qui stationnent à toute heure en permanence dans les couloirs). Cette présence d'élèves devient problématique et notamment à l'étage SVT où sont stockés des produits dangereux dans des salles qui ne peuvent être en permanence fermées.

Mme Artero demande également s'il serait possible qu'une formation type PSC1 soit mise en place pour les profs. Mme Brun propose une information à la rentrée sur des points essentiels dans des conditions à définir.

Elle fera une information en ce sens le jour de la prérentrée.

Point Budget.

En fin de séance M Peillon présente un document qui recense les diverses subventions obtenues dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté depuis 2009.

Apparaissent les sommes dépensées et le reliquat assez conséquent dont le lycée dispose : **2096€.**

Le total des sommes dépensées cette année s'élève à **1807€.**

La séance est levée à 13h30